



Guéret, le 25 mai 2018

Communiqué de presse

Attaque du troupeau d'ovins sur la commune de La Nouaille

Suite au deuxième cas de prédation sur ovins, enregistré au village de Saintou sur la commune de La Nouaille, Monsieur Philippe Chopin, Préfet de la Creuse, précise qu'elle ne peut être attribuée à l'espèce « Loup ».

En effet, le réseau Loup/Lynx de l'Office National de La Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) situé dans l'Isère (38) a analysé les informations transmises par l'ONCFS de la Creuse et confirme que les résultats obtenus écartent la thèse d'une attaque de loup.

Ces informations semblent donc nous orienter vers des attaques commises par des chiens errants ou échappant momentanément à la surveillance de leurs maîtres.

L'ONCFS va intensifier ses surveillances dans ce secteur, afin d'essayer de repérer et d'identifier les prédateurs.

Contact Presse : Jean-François RENGEAR - Tél 05.55.51.58.95
Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex
Tel : 0810 01 23 23 - Fax : 05.55.52.48.61 - www.creuse.gouv.fr